

# RÉGIE INTERMUNICIPALE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

## PROCÈS-VERBAL

20 février 2026  
Ville de Saint-Jérôme  
En mode virtuel

Heure : 14h00

| Présent(s) :                                 | Rôles CA                                  |
|--|---|
| Joey Leckman, conseiller municipal           | Président                                 |
| Jacques Bouchard, conseiller municipal       | Membre administrateur                     |
| Chantale Pellerin, conseillère municipale    | Vice-Présidente                           |
| Patrice Brunelle, directeur Service incendie | Directeur général et secrétaire-trésorier |
|  |   |

Absent(s) :

|  |
|--|
|  |
|  |
|  |

---

### 1. OUVERTURE

- 1.1. Le président propose l'ouverture de l'assemblée à 14 h 00.
- 1.2. Mot du président.
- 1.3. Mot du directeur général.
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour.
- 1.5. Adoption du procès-verbal de la séance précédente (2026-01-23).
  - 1.5.1. L'adoption du procès-verbal du 23 janvier 2026 est proposée par Madame Chantale Pellerin.

### 2. AVIS DE MOTION – ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1. Projet de résolution – Adoption du règlement 2025-006 sur le traitement des membres du conseil d'administration de la RISIRDN;
  - 2.1.1. Le projet de résolution – Adoption du règlement 2025-006
    - Attendu que la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil en matière de fixation de la rémunération et que ladite loi s'applique aux régies intermunicipales en vertu de son article 2;
    - Attendu le principe d'équité entourant la rémunération des élus du conseil municipal de Saint-Jérôme, de Prévost, et de Saint-Hippolyte siégeant sur différents comités;

- Attendu l'avis public à être publié, il est proposé par M. Jacques Bouchard, et résolu à l'unanimité, d'adopter tel que modifié et suivant l'avis public, le règlement 2025-006 sur le traitement des membres du conseil d'administration de la RISIRDN à la séance du conseil d'administration du 17 avril 2026.

**2.2. Projet de résolution – Adoption d'un calendrier des prochaines séances du conseil d'administration de la RISIRDN;**

- 2.2.1.** Le projet de résolution – Adoption du calendrier des prochaines séances du conseil d'administration de la RISIRDN a été adopté. Il est donc proposé par M. Jacques Bouchard que les prochaines séances du conseil d'administration de la RISIRDN se tiendront aux dates et lieux suivants : 27 mars 2026 à l'hôtel de ville de Saint-Hippolyte, et le 17 avril 2026 à l'hôtel de ville de Prévost.

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1.** Projet d'expansion : Le directeur-général informe les membres du conseil d'administration à l'effet qu'il y a des administrations municipales qui se sont montrées intéressées à joindre à la régie. Il s'agit d'une belle nouvelle d'un point de vue stratégique, et le dossier va suivre son cours;
- 3.2.** Le directeur-général de la RISIRDN informe les membres du conseil d'administration, qu'il a validé auprès d'une ressource-cadre qui travaille au service des approvisionnements de la ville de Saint-Jérôme, concernant l'achat de matériel informatique via la compagnie CBM informatique. L'objectif était de s'assurer du respect des dispositions de la loi, et des exigences en lien avec la gestion contractuelle, et les achats. La validation aura permis de statuer que le RISIRDN peut, via la compagnie CBM informatique, faire l'acquisition de matériel informatique pour débiter ses opérations administratives/numériques.

**4. GESTION FINANCIÈRE ET COMPTES À PAYER**

N/A

**5. RESSOURCES HUMAINES**

- 5.1.** Embauche d'une secrétaire administrative contractuelle. Le directeur-général de la régie informe les membres du conseil d'administration que le processus visant à embaucher une secrétaire est terminé. La compagnie Randstad offre le service de « location » de secrétaire, et c'est cette avenue qui a été retenue. La secrétaire contractuelle devrait être en poste pour une période de 6 à 12 mois, et devrait débiter dans la semaine du 30 mars 2026.

**6. RÉGLEMENTATION**

N/A

**7. POINTS D'INFORMATION**

- 7.1.** Travaux avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) : Le directeur-général de la régie informe les membres du conseil d'administration, que les ateliers de travail ont débuté avec les gens de la firme RCGT. L'objectif demeure une livraison de l'étude à la fin du mois de mars. Évidemment, certaines étapes sont tributaires les unes des autres, et celles-ci devront être fluides pour éviter tout retard. Par exemple, nous aurons besoin de l'aide des trésorières des trois

villes/municipalités pour nous fournir des chiffres actualisés, et autres items devant être considérés dans le processus.

- 7.2. Subvention de la caserne VSJ et mise au point. Le directeur-général informe les membres du conseil d'administration de la RISIRDN, que la VSJ demandera une subvention pour la construction de la nouvelle caserne ouest, et que celle-ci est rendue possible grâce au regroupement des services de sécurité incendie des villes participantes. Les modalités entourant les clauses pour obtenir ladite subvention ont été étudiés et comprises, et il a été convenu qu'à la date du dépôt de la subvention, les besoins opérationnels de la régie seront établis, et qu'ils seront appelés à évoluer dans le temps. Le dossier suit son cours, et la période donnant droit au dépôt des candidatures devrait être en avril 2026.

## 8. PROCHAINE SÉANCE

- 8.1. La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 27 mars à 10h00, à l'hôtel de ville de Saint-Hippolyte, 2253 chemin des hauteurs, J8A 1A1, Qc.

## 9. CLÔTURE

- 9.1. Le directeur général dépose la lettre d'affirmation;
- 9.2. Il est proposé par Madame Chantale Pellerin de lever la séance d'aujourd'hui à 14h54.

X 

Joey Leckman  
Président

X 

Patrice Brunelle  
Directeur-général et Secrétaire-trésorier